

# Le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE

9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10<sup>e</sup>)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

## Patriotisme

En tête du second cahier de la revue internationale PARTISANS (103, rue de Vaugirard, Paris), Génold publie un curieux article intitulé : *Constitutions de l'Internationale*.

On peut discuter cette conception révolutionnaire sur laquelle je ne m'apprécierai pas ici. Mais il est, je crois, un point sur lequel nous sommes pleinement d'accord. C'est celui qui est exposé dans les paragraphes suivants :

*Égarés par des sophismes politiques ou économiques, un trop grand nombre d'intellectuels se refusent encore à reconnaître le péril majeur, l'ennemi absolu, le dieu ténébreux et sanguinaire, plus malfaisant que l'antique Ahriman : La Patrie. Il convient de les mettre sur la voie de la vérité.*

*Les socialistes ignorent encore que l'esprit est souverain et que la main sans le cerveau ne saurait produire qu'une simiesque agitation. Il faut leur apprendre « tout le respect que doit la cellule musculaire à la cellule nerveuse ».*

*Des âmes pieuses ont découvert que Dieu seul méritait le culte rendu à la Patrie, des prélats ont même été jusqu'à affirmer : « Le nationalisme sera la prochaine hérésie condamnée. » Cela ne nous suffit point. Après Tolstoï, nous disons : « Le patriotisme, voilà l'ennemi ! et nous répudions les arguments augustinianes sur la légitimité du Pouvoir : Ni Dieu, ni maître !...*

*Est-il donc besoin, ô hommes de bonne volonté, de vous démontrer que l'idole Patrie a fait couler plus de sang et causé plus de désastres que toutes les anciennes idoles ?...*

*Il faut rendre, au contraire, aux lèvres de tous les peuples le mot de Patrie. Qu'il soit clarifié de tous les crimes du monde. N'ayez nulle crainte d'être injustes à son égard et cherchez en vos esprits tout ce qui peut déshonorer, saillir, ridiculiser et détruire enfin cette vieille abstraction malfaite.*

*Peut-on mieux dire ? Je ne le crois pas.*

*Patrie, Religion, Famille, Propriété, Morale. Autant de faces diverses, mais également répugnantes de l'Autorité ; autant d'agents de notre servitude ? Certes.*

*Mais après la boucherie internationale de 1914-18, la Patrie semble bien l'une des plus menaçantes furies, celle qui exige le plus de cadavres, et le plus brutallement.*

*Les statistiques de l'Institut Carnegie que c'était le Libertaire du 27 mai dernier montrent la progression terrible, effarante du mal depuis un siècle. Grâce à la conscription qu'inventa Napoléon et que la République adopta sans recouvrir, avec joie. Grâce aussi à la démocratie et aux fameux — et fumeux — principes de 89 dont tous nos rhétors ont la bouche pleine et qui ont déjà fait mourir en cinquante ans plus de prolétaires abusés que les rois, lesquels firent la France en mille ans (à ce que soutient du moins l'*Action Française* !)*

*Même après la saignée qui dura plus de quatre ans, Populo n'est pas guéri de ses illusions. J'ai noté l'autre jour à propos du procès Coppée (en Belgique) un curieux passage de l'acte d'accusation. A ma connaissance, aucun journal français n'a relevé le fait — pas même l'*Humanité* ! il est vrai que sous la direction de Cachin !... — Le voici tel que je l'ai découpé dans le *Réveil du Nord* du 22 mai 1924, lequel *Réveil* s'est d'ailleurs bien gardé de commenter le fait :*

*... L'acte d'accusation révèle en outre des faits curieux. Le président du Conseil d'administration des charbonnages de Winterslag n'est autre que M. Schneider, du Creusot, qui prit cinq douzièmes des actions et fournit les fonds destinés aux frais de premier établissement.*

*Durant l'occupation allemande, M. Schneider fit parvenir au baron Coppée, en Belgique, 18 millions de francs qui, transférés d'abord à une banque suisse, furent versés à la Banque de Bruxelles. Huit millions furent affectés aux travaux. Les envahisseurs qui connaissaient la provenance de cette somme, ne s'en emparèrent pas.*

*On reconnaîtra qu'il fallait, pour obtenir cet avantage des Allemands leur inspirer confiance, dit l'acte d'accusation.*

*Toujours d'après les documents du Parquet, on apprend que sept douzièmes des actions de Winterslag appartenaien au charbonnage de Ressiax, dont l'usine était employée à la distillation du goudron par les Allemands.*

Administration : PIERRE LENTENTE

9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10<sup>e</sup>)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : ANDRE COLOMER

123, Rue Montmartre, PARIS (2<sup>e</sup>)

## Le Congrès des Socialistes

### EXCLUSIVE CONTRE MILLERAND PARTICIPERA... PARTICIPERA PAS ?

Le Congrès national extraordinaire du Parti S. F. I. O. s'est ouvert ce matin, à 10 heures, salle de la « Bellevilloise », rue Foyer, sous la présidence du citoyen Barrion, secrétaire de la Fédération de Seine-et-Oise, assisté des citoyens Valette, sénateur de la Drôme, et Charles Eoulet (des Ardennes).

Dès 9 heures, de nombreux délégués sont présents dans la salle et discutent entre eux de la situation politique. On y remarquait : Léon Blum, Paul Faure, Renaud, Moutet, Gerboud, Georges Weill, Sizaire, Nadi, Evrard, Saint-Venant, Compère-Morel, Théo Bretin, Charles Baron, Du-moulin, Rivelli, Lavielle.

Albert Thomas suit, dans une tribune, les travaux du Congrès.

Le citoyen Renaud lit alors une résolution aux termes de laquelle le Groupe parlementaire reçoit le mandat :

*1<sup>e</sup> De refuser son concours à tout gouvernement qui accepterait l'investiture de Millerand ;*

*2<sup>e</sup> Au cas où le président de la République trouverait un gouvernement en dehors de la majorité actuelle, de lui faire une vive opposition et d'organiser dans tout le pays une campagne pour dénoncer cette injure à la volonté nationale.*

### LA MOTION RENAUDEL EST VOTÉE A L'UNANIMITÉ

Après les interventions de Zyromski et de Compère-Morel qui réclame un texte plus court, Moutet, député du Rhône, suggère l'idée qu'il serait peut-être préférable de prendre le pouvoir pour ouvrir la crise ministérielle.

— Nous n'avons pas à discuter davantage, s'écrie Léon Blum.

Et la motion Renaudel est votée à l'unanimité.

On aborde ensuite la question de la participation au gouvernement. Mais, après un discours du secrétaire de la Fédération du Tarn, qui, en invoquant des textes de Jaurès, se prononce pour la participation, malgré des interruptions violentes de Bracke, le Congrès est saisi de diverses motions d'ordre tendant à ordonner et à limiter le débat.

Comme Paul Faure veut qu'on règle d'abord la question de la participation pour discuter ensuite les conditions dans lesquelles le Parti soutiendra un gouvernement de gauche, il provoque des interruptions très vives, en particulier de Varenne. Célini, ayant laissé entendre qu'il pourrait y avoir une « manœuvre » en instituant deux débats successifs sur un même problème, Blum intervient pour déclarer : « J'ai proposé, moi aussi, cette méthode de discussion, mais c'est à la demande de Herriot, qui veut avoir tout de suite un vote de principe pour que les conversations puissent s'engager de parti à parti sur les conditions de notre collaboration. »

Un débat extrêmement confus est provoqué par une proposition de Renaudel, qui voudrait que, pour discuter sur autre chose que sur la lettre de Herriot, qu'il estime « très vague et complexe », on autorise quatre membres du groupe parlementaire à s'entretenir au début de l'après-midi avec le chef du Parti radical pour fixer le programme minimum du prochain gouvernement. C'est lorsque ce programme sera fixé, que le Parti pourra se prononcer pour une politique de soutien.

Il est décidé qu'une délégation du groupe parlementaire aura, à 13 heures, une conversation avec Herriot, à qui elle fera connaitre d'ailleurs la décision du Congrès en ce qui concerne le cas Millerand.

La séance est ensuite levée et le débat renvoyé à l'après-midi, après le retour du groupe parlementaire de la réunion plénière des gauches, au Palais d'Orsay.

La séance de l'après-midi se termine sans qu'aucune décision soit prise. Mais, d'ores et déjà, on peut prévoir qu'au cours des séances de demain, la participation ministérielle sera repoussée à une énorme majorité.

### L'anniversaire de la Commune au cimetière Montparnasse

Hier après-midi, fut célébré l'anniversaire de la Semaine Sanglante de la Commune au cimetière Montparnasse. Moins nombreuse que celle de dimanche dernier, la manifestation était organisée par la 14<sup>e</sup> Section communiste de Paris. Une dizaine de milliers de personnes, rassemblées boulevard Edgar-Quinet, entre la rue de la Gatté et le pont du chemin de fer, pénétrèrent dans la nécropole où ils déposèrent, drapeaux déployés.

En tête, marchaient les survivants de la Commune. Des couronnes de fleurs rouges furent déposées sur les tombes des morts de la Commune.

Le cheptel à Naudin était là comme de coutume, mais n'eut pas à intervenir.

ABONNEMENTS	
FRANCE	STRANGER
Un an.... 80 fr	Trois mois. 28 fr
Six mois. 40 fr	Six mois. 58 fr
Trois mois. 20 fr	Un an.... 142 fr
Chèque postal Lentente 656-02	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

## COMITÉ DE DEFENSE SOCIALE

### Fermez les prisons d'enfants

noré Paris. On le juge, il est condamné. Il restera là jusqu'à sa majorité, jusqu'à son départ pour le régiment. Il connaîtra les promiscuités dégradantes ; il apprendra tous les trucs des grands, déjà gangrenés par cet infect milieu.

Petit à petit s'éleindront dans son cœur les bons sentiments. Il devra ruser, lutter, se défendre contre une administration fatigonne, imbécile et souvent criminelle. Cela durera cinq, dix, douze ans. Quand il sortira de là, il sera devenu, non pas une créature aménée, humanisée, mais au contraire un être méchant, cruel, ne rêvant que vengeance. Il sera mûr à la première occasion pour la prison des grands, pour Biribi, pour Cayenne. La Société aura fait une victime de plus.

Pour avoir volé un gâteau, un gosse meurt à vingt ans sous le couteau de Deibler, après avoir passé sa courte vie en prison.

Comprendra-t-on enfin que l'enfant, l'homme de demain, la plus grande richesse sociale, doit être entouré de soins, gardé de la souillure de la rue autrement qu'en l'emprisonnant ?

À la place des Petites Roquettes, des Mettray, qu'on bâtisse donc des écoles, des garderies, des crèches où les pauvres pourront les mettre en toute sécurité pendant qu'ils travaillent pour gagner le pain de la niche.

Abatbez les prisons d'enfants ! Supprimez ces ignobles maisons pourveuses de bagnes !

Le Comité de Défense sociale.

Et, au lendemain de la Révolution bolchevique, Marcel Cachin nous semblera-t-il plus agréable à contempler que ses prédecesseurs, le jour de son installation à l'Élysée rouge ?

Celui-là ou un autre, peu nous importe. Pour nous, ce n'est pas une question de personnalité.

Nous voulons détruire la fonction ou la rendre intenable pour tous — car nous savons que l'exercice de l'autorité est aussi détestable pour ceux qui la subissent que pour ceux qui l'exercent : si elle rend certains esclaves, elle fait de ceux-ci, qu'ils le veuillent ou non, hypocritement ou cyniquement, des tyrans insupportables pour l'homme pourri de conscience.

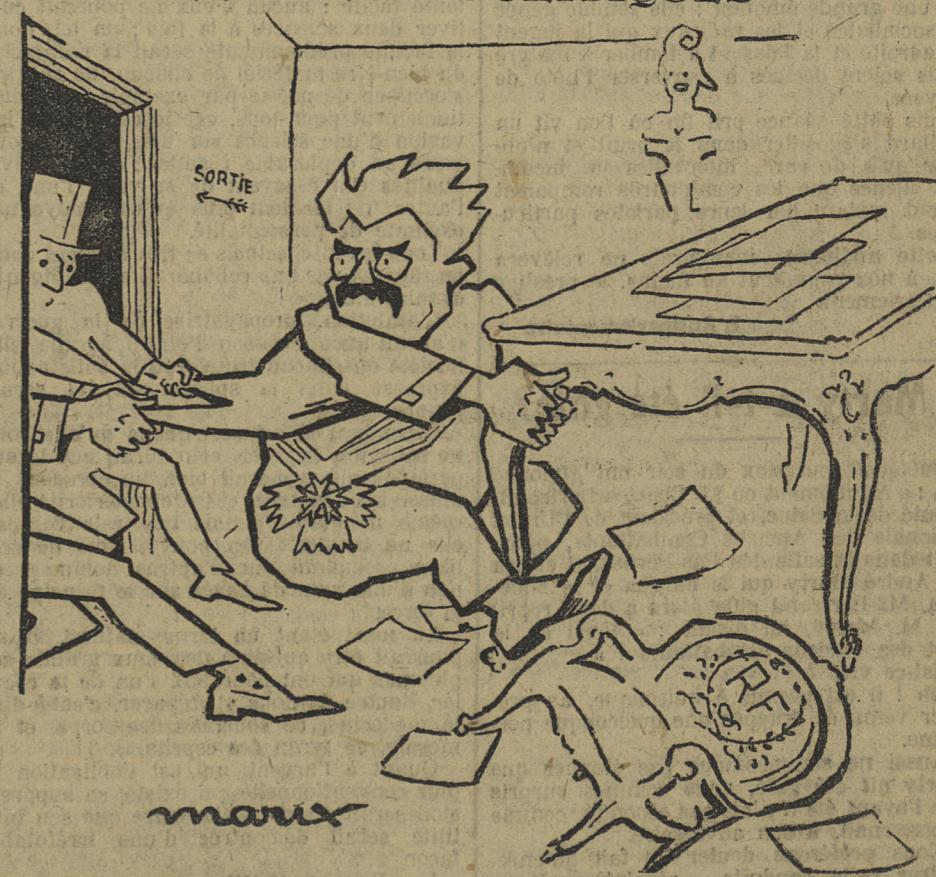
— A bas Millerand ! crie-t-on de tous côtés.

Nous répondons : « A bas aussi tous ceux que vous voulez mettre à sa place ! »

## Le grève des dockers malouins

Saint-Malo, 1er juin. — Un accord vient d'intervenir entre la South Western et les délégués des dockers. En vertu de cet accord, ceux-ci recevront 20 francs par jour, plus un supplément de 3 francs payé par les exportateurs jusqu'au 31 juillet. A cette date, la saison des pommes de terre est alors terminée ; le salaire sera ramené à 18 francs ; les heures supplémentaires seront payées 3 francs les neuvième et dixième ; 3 fr. 50 la onzième ; 3 fr. 75 la douzième. Il reste à faire accepter l'accord par les dockers.

## LES DEUX POLITIQUES



— J'y suis, j'y reste !  
— Ote-toi de là, que je m'y mette !

Maurice WILLEMS.

## CHEZ LES FAISEURS DE LOIS

### Les farceurs politiques au début d'une législature

Les élus du onze mai ont tenu hier leur première séance. Elle fut quelque peu houleuse et profondément ridicule.

Mais commençons par le commencement.

Dès deux heures trente, les députés arrivent petit à petit dans la salle « d'audience ». Un M. Cadic, député breton, vêtu du costume provincial, fait sensation.

M. Cachin et une quinzaine d'autres députés bolchevistes prennent bien tranquillement place à 2 h. 45 dans les travées qui leur sont réservées et on se demande bien pourquoi un spectateur des tribunes publiques se met à crier : « Bravo, Cachin ! »

Le doyen d'âge, le professeur Pinard, s'assoit au fauteuil présidentiel comme le veut la coutume parlementaire et il lui est adjoint les six plus jeunes députés comme secrétaires provisoires de séance.

C'est-à-dire que ce ne sont pas les six plus jeunes parlementaires qui assistent M. Pinard ; les bolchevistes qui ont parmi eux trois des six plus jeunes députés ont refusé de se prêter à cette tradition.

Le révolutionnisme moscouitaire qui n'interdit point aux députés bolchevistes italiens de prêter serment au roi ne permet pas à ceux de France d'être secrétaires de séance pendant une heure ou deux. Il ne les empêchera point de passer à la caisse de la « gueuse » toucher leurs 27 mille francs annuels.

Quand donc ces « purs » révolutionnaires cesseront-ils de croire rien et comprendront-ils qu'il n'y a qu'une façon d'être antiparlementaire : « Se refuser d'abord à être député ».

Le doyen d'âge est muet au bureau présidentiel ; il attend patiemment que ses collègues aient fini d'entrer.

Mais voici, M. Hierriot qui se fait accueillir sur les deux tiers des bancs de la Chambre.

A 15 h. 05 le professeur Pinard, grande figure du Bloc des Gauches, prend la parole. Il la gardera 1 h. 10.

Il envoie tout de suite « un salut patriotique aux représentants des députements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle qui, grâce à la victoire des armées françaises, peuvent aujourd'hui siéger au parlement français ». Et tout de suite après, oh ! incongruence, il se déclare pour la paix, contre la guerre.

Et son discours sera comme cela bien « balancé » tout du long.

Il tapera sur le Bloc National, se fera huer par les rejetons de celui-ci, mais en revanche sera applaudi furieusement par les adhérents du Bloc des Gauches.

Il crée des incidents en sens divers en déclarant que la dette de la France était de 223 milliards en 1899 et est aujourd'hui de 400 milliards.

Puis il développera, dans le bruit, une thèse qui lui tient à cœur, celle de la natalité et de la repopulation. Il la développera longuement et il dira même de très bonnes choses en faveur de l'enfant.

Il crée des incidents en sens divers en déclarant que la dette de la France était de 223 milliards en 1899 et est aujourd'hui de 400 milliards.

Puis il développera, dans le bruit, une thèse qui lui tient à cœur, celle de la natalité et de la repopulation. Il la développera longuement et il dira même de très bonnes choses en faveur de l'enfant.

C'est la conclusion de son discours :

C'est que j'ai tenu aussi à vous indiquer les moyens nécessaires pour réaliser une grande révolution dans nos mœurs, révolution destinée à faire franchir une nouvelle étape dans la voie infinie du progrès.

Et en agissant ainsi, c'est bien plus qu'un acte de moralité, si haute fut-elle, que j'ai accompli. C'est un acte religieux. Oui, mes chers collègues, parvenu tout au soin de ma vie, je reste fidèle à une religion qui a toujours été mon guide et mon flambeau.

Cette religion, vers laquelle aurait certainement penché la raison de Pascal, qui ne veut et qui ne cherche à s'imposer ni par le bûcher, ni par l'échafaud, qui n'a jamais fait souffrir, qui n'a jamais fait couler ni sang ni larmes — sauf celles de joie — et qui, par contre, veut procurer à ses fidèles une vie plus longue et plus belle, n'est autre que la religion de l'humanité.

C'est pour que cette religion se répande de plus en plus dans le monde, c'est pour qu'elle finisse par en devenir la souveraine incontestée, que je vous conjure, mes chers collègues, de proclamer, avec les droits et les devoirs de l'homme et de la femme, les droits de l'enfant !

Ce vieillard est peut-être sincère, mais comme il a tort de croire que la Loi peut sensiblement améliorer le sort de l'enfant !

#### CONTRE MILLERAND

Les communistes qui sont embêtés que le *Quotidien* soit devancé l'*Humanité* dans la campagne contre Millerand veulent reprendre les devants et ils ont déposé, à cette intention, sur le bureau de la Chambre, une motion d'ajournement du Parlement tant que Millerand n'aura point démissionné.

La lecture de cette motion ne soulève pas une grande émotion ; elle semble gêner les socialistes et les radicaux qui la jugent maladroite et la laissent « tomber », malgré qu'ils soient décidés à renverser l'hôte de l'Élysée.

Puis cette séance pris fin où l'on vit un vieillard s'égosiller dans le bruit et n'obtenir qu'à de rares intervalles un incomplet silence que les combinaisons rompaient à tout instant par leurs parolles particulières.

Cette audience inaugure ne relèvera pas, à nos yeux tout au moins, le prestige du Parlement.

#### L'Antiparlementaire.

### Marty a-t-il été giflé ?

Quelques journaux du soir ont annoncé que : « Au moment où M. Charles Bertrand, député de la Seine, et président de l'Union nationale des Anciens Combattants, pénétrait dans la salle des Pas-Perdus, il croisa M. André Marty qui le nargua et le bouscula. M. Bertrand gifla alors à deux reprises M. Marty, lui disant : « Voici de la part des anciens combattants ! »

Est-vrai ?

Oh ! il est permis à quiconque, au premier venu, de frapper une quelconque personne.

Aussi ne sommes-nous pas étonnés que Marty ait été giflé, nous sommes surpris que l'avait été il n'ait pas répondu, comme il convenait, à son adversaire.

Nous préférons douter du fait qu'enregistrer cette conduite « révolutionnaire » de Marty à la Chambre.

## La politique future

Je ne vous dis pas qu'elle sera, mais qu'elle devrait être.

Aux paroles d'un démocrate convaincu qui me disait dernièrement qu'une loi sociale devient obligatoire, sitôt qu'il y a deux hommes en présence, et que la formule d'une Société, régie par un gouvernement, mais nuancée par la liberté de l'individualisme, lui apparaissait comme satisfaisante, je viens répondre ici :

La Société actuelle semble excellente à un grand nombre d'esprits cependant assez éclairés, parce qu'ils sont incapables d'entrevoir un régime qui ne soit, ni monarchie constitutionnelle ou non —, ni république, ni asservissement quelconque des uns ou des autres.

Il est impossible, disent-ils, de trouver autre chose, que ce qui a été ou qui est : n'importe qu'elle organisation, pour si peu qu'elle se présente, englobe fatallement toutes les racines profondément enfouies dans nos esprits, mais certaines exagérations de nos lois nous irritent un peu tous aujourd'hui ; demain, ce seront les lois elles-mêmes qui nous pèseront.

Cela ne signifie pas naturellement qu'elles seront abrogées du coup, mais, comme ces lois tirent leur plus grande force du fait qu'elles sont incomprises d'une partie du peuple, il suffirait déjà d'en démontrer ouvertement l'arbitraire et le paradoxe qu'elles servent d'une part, et les intérêts particuliers des gouvernements qu'elles rebondissent d'autre part, pour les ébranler.

Au reste, toutes ces lois ne sont que la conséquence de l'économie sociale qui est la nôtre ; changez cette organisation, et immédiatement ces lois qui en sont la conséquence, disparaîtront sans bruit.

Pour en arriver à un tel but, deux moyens se présentent :

D'abord, l'action de force contre ceux qui dirigent par le poids de leurs décrets, alors qu'ils en comprennent plus que tous autres, l'injustice et l'illégalité.

Ensuite, faire comprendre tout ce qui précède à ceux qui obéissent, courbés sous les obligations, dont les premiers se font des droits.

Et ces deux moyens, comme dit Cyrano, nous prenons un troisième en nous adressant à tous ceux qui pensent et qui vivent clair ; ils sont une minorité, car ce n'est que dans le peuple qu'on peut les trouver, attendu que la bourgeoisie est trop inféodée du régime actuel qui lui est favorable, pour en changer.

Il faut faire retenter sans relâche ces vérités, ne fût-ce que pour préparer l'évolution qui servira à la génération future.

Mais si l'avenir réserve à ceux qui le connaîtront, l'abolition de ces régimes subis depuis des siècles il nous appartient de nous élever vigoureusement dès aujourd'hui contre tous les hommes politiques, qu'ils soient, qui asservissent de leur mieux au profit de leurs intérêts particuliers, la grande masse laborieuse dont ils affectent de méconnaître les qualités.

Ces chefs imposés ne sont pas des êtres inconscients, loin de là ; ils n'en sont que plus coupables, et plus dignes de ce fait, de dominer sous le coup de leurs propres lois, qui punissent de mort l'homme qui assassinera... Où sont les responsables des tueries géantes ? Au fait du pouvoir : pourquoi pas au pied de l'échafaud ?

Le brevet dévolu la direction de la Société, puisque chacune d'elle apportera à l'autre l'élément d'organisation qui leur sera nécessaire à toutes les deux.

La rivalité serait un vain mot, puisque l'Etat social ainsi élaboré reposera sur le principe immuable du libre choix du travail par n'importe quel esprit, à condition toutefois qu'il soit capable de le faire.

Les diverses parties de cette organisation extrêmement libre, pourraient se réunir dans une véritable harmonie, et se compléter, si elles pouvaient s'exprimer à l'aise dans un terrain vierge, et parmi des meurs encore formées.

Mais nous sommes au XX<sup>e</sup> Siècle, et en plus de notre organisation actuelle nous portons encore en nous les restes des régimes passés ; il est difficile d'arracher ces racines profondément enfouies dans nos esprits, mais certaines exagérations de nos lois nous irritent un peu tous aujourd'hui, mais demain, ce seront les lois elles-mêmes qui nous pèseront.

Le résultat sera un vain mot, puisque l'Etat social ainsi élaboré reposera sur le principe immuable du libre choix du travail par n'importe quel esprit, à condition toutefois qu'il soit capable de le faire.

Les diverses parties de cette organisation extrêmement libre, pourraient se réunir dans une véritable harmonie, et se compléter, si elles pouvaient s'exprimer à l'aise dans un terrain vierge, et parmi des meurs encore formées.

Cela ne signifie pas naturellement qu'elles seront abrogées du coup, mais, comme ces lois tirent leur plus grande force du fait qu'elles sont incomprises d'une partie du peuple, il suffirait déjà d'en démontrer ouvertement l'arbitraire et le paradoxe qu'elles servent d'une part, et les intérêts particuliers des gouvernements qu'elles rebondissent d'autre part, pour les ébranler.

Au reste, toutes ces lois ne sont que la conséquence de l'économie sociale qui est la nôtre ; changez cette organisation, et immédiatement ces lois qui en sont la conséquence, disparaîtront sans bruit.

Pour en arriver à un tel but, deux moyens se présentent :

D'abord, l'action de force contre ceux qui dirigent par le poids de leurs décrets, alors qu'ils en comprennent plus que tous autres, l'injustice et l'illégalité.

Ensuite, faire comprendre tout ce qui précède à ceux qui obéissent, courbés sous les obligations, dont les premiers se font des droits.

Et ces deux moyens, comme dit Cyrano, nous prenons un troisième en nous adressant à tous ceux qui pensent et qui vivent clair ; ils sont une minorité, car ce n'est que dans le peuple qu'on peut les trouver, attendu que la bourgeoisie est trop inféodée du régime actuel qui lui est favorable, pour en changer.

Il faut faire retenter sans relâche ces vérités, ne fût-ce que pour préparer l'évolution qui servira à la génération future.

Mais si l'avenir réserve à ceux qui le connaîtront, l'abolition de ces régimes subis depuis des siècles il nous appartient de nous élever vigoureusement dès aujourd'hui contre tous les hommes politiques, qu'ils soient, qui asservissent de leur mieux au profit de leurs intérêts particuliers, la grande masse laborieuse dont ils affectent de méconnaître les qualités.

Ces chefs imposés ne sont pas des êtres inconscients, loin de là ; ils n'en sont que plus coupables, et plus dignes de ce fait, de dominer sous le coup de leurs propres lois, qui punissent de mort l'homme qui assassinera... Où sont les responsables des tueries géantes ? Au fait du pouvoir : pourquoi pas au pied de l'échafaud ?

#### Renée d'AXEL

Le « Groupe de Défense des Révolutionnaires emprisonnés en Russie » a demandé aux intellectuels de France, aux savants, aux artistes, à tous les hommes de pensée libre, de lui donner l'appui de leur autorité et aider ainsi au respect des principes qu'ils ont toujours défendus, en signant la protestation ci-dessous :

#### AU GOUVERNEMENT RUSSE

Profondément ému par les documents publiés dans la presse ouverte sur les traitements infligés en Russie aux socialistes déportés, nous soumet quelques « notes pour une politique de demain ». Certaines de ces notes méritent attention. M. Georges Aimel ne manque pas de tomber dans de fréquents lieux communs, lorsqu'il parle, par exemple, de « la lutte de classes d'avant-guerre ».

Ces notes imposées ne sont pas des êtres inconscients, loin de là ; ils n'en sont que plus coupables, et plus dignes de ce fait, de dominer sous le coup de leurs propres lois, qui punissent de mort l'homme qui assassinera... Où sont les responsables des tueries géantes ? Au fait du pouvoir : pourquoi pas au pied de l'échafaud ?

Le question si compliquée du travail est résolue de ce fait : puisque toute valeur morale et surtout individuelle, ne peut prétendre à une récompense qui est la supériorité sur d'autres hommes, qu'à condition d'exprimer le développement des facultés, il me semble naturel que ceux qui n'ont rien en eux qui puisse verser la science, soient obligés de travailler manuellement, pour obtenir leur récompense qui sera le bien-être matériel.

Nous ne maltraitons pas les animaux, nous leur accordons très bien le droit de vivre ; nous leur donnons ce qui leur est nécessaire, c'est-à-dire la nourriture, mais songerons-nous jamais à les traiter en êtres consciens ?

Il n'est pas de pensée : nous ne leur demandons pas une aide consciente, et nous ne saurons donc leur donner une récompense morale. Mais si vivent, et souffrent comme nous ; nous leur accordons, contre le travail physique qu'ils peuvent fournir, le moyen de ne pas souffrir matériellement.

Voilà donc posé le principe fondamental de notre Société de rêve.

Il va sans dire que je ne m'occupe même pas des différences qui sont au premier plan de nos jours : fortune, noblesse, etc. ; elles n'existeraient même pas, si notre théorie devenait pratique.

Continuons cet exposé, ne fût-ce que pour montrer qu'une organisation seraient possibles dans ces conditions.

Prenons en premier lieu les travailleurs de notre Société de rêve.

Il va sans dire que je ne m'occupe même pas des différences qui sont au premier plan de nos jours : fortune, noblesse, etc. ; elles n'existeraient même pas, si notre théorie devenait pratique.

Voilà donc posé le principe fondamental de notre Société de rêve.

Il va sans dire que je ne m'occupe même pas des différences qui sont au premier plan de nos jours : fortune, noblesse, etc. ; elles n'existeraient même pas, si notre théorie devenait pratique.

Voilà donc posé le principe fondamental de notre Société de rêve.

Il va sans dire que je ne m'occupe même pas des différences qui sont au premier plan de nos jours : fortune, noblesse, etc. ; elles n'existeraient même pas, si notre théorie devenait pratique.

Voilà donc posé le principe fondamental de notre Société de rêve.

Il va sans dire que je ne m'occupe même pas des différences qui sont au premier plan de nos jours : fortune, noblesse, etc. ; elles n'existeraient même pas, si notre théorie devenait pratique.

Voilà donc posé le principe fondamental de notre Société de rêve.

Il va sans dire que je ne m'occupe même pas des différences qui sont au premier plan de nos jours : fortune, noblesse, etc. ; elles n'existeraient même pas, si notre théorie devenait pratique.

Voilà donc posé le principe fondamental de notre Société de rêve.

Il va sans dire que je ne m'occupe même pas des différences qui sont au premier plan de nos jours : fortune, noblesse, etc. ; elles n'existeraient même pas, si notre théorie devenait pratique.

Voilà donc posé le principe fondamental de notre Société de rêve.

Il va sans dire que je ne m'occupe même pas des différences qui sont au premier plan de nos jours : fortune, noblesse, etc. ; elles n'existeraient même pas, si notre théorie devenait pratique.

Voilà donc posé le principe fondamental de notre Société de rêve.

Il va sans dire que je ne m'occupe même pas des différences qui sont au premier plan de nos jours : fortune, noblesse, etc. ; elles n'existeraient même pas, si notre théorie devenait pratique.

Voilà donc posé le principe fondamental de notre Société de rêve.

Il va sans dire que je ne m'occupe même pas des différences qui sont au premier plan de nos jours : fortune,



# L'Action et la Pensée des Travailleurs

## POLITIQUE ET SYNDICALISME

### Les candidats malheureux reprennent le biberon syndical

Allons, le syndicalisme unitaire est une bonne institution pour les nourrissons ! Quel est donc cet ingrat orthodoxe qui prétendait que le syndicalisme ne suffisait à rien ? Il suffit au moins à nourrir les pâtes qui se cramponnent à la perma-

Il y a une quantité de communistes éprouvés et glorieux qui, étant fonctionnaires syndicaux, ont placé brusquement l'organisation syndicale pour tenir la chante à la loterie électorale. Nous ne les connaissons pas tous, mais nous allons en citer deux pour commencer :

1<sup>o</sup> — Simon, permanent au syndicat unitaire des transports en commun, a des vignes dans le Lot et des ambitions dans la tête. Il donna sa démission de permanent et s'en fut, aux frais de Moscou, soigner ses ceps et préparer la récolte des électeurs.

2<sup>o</sup> — Hélas, nul n'est prophète dans son village et encore moins dans son département. Sur 60 000 électeurs, le candidat du parti des masses récolte 500 voix.

Ne voulant pas rester presque seul sur sa terre natale, et les vignes poussant mieux en son absence qu'en sa présence, le malheureux Simon reprit, désespéré, le chemin de la capitale.

Les syndiqués, qu'il avait abandonnés, ne voulaient plus de ce laissé-pour-compte électoral. Il fit valoir en vain qu'il avait été victime du quotient et d'une manœuvre perfide de dernière heure. Alors, le Parti communiste dut intervenir pour faire réintégrer cet inséparable abonné du réfectoire syndical. Comme Simon était secrétaire fédéral, il fut convenu qu'il émergerait à ce titre et que la cotisation serait augmentée, afin de parer aux nouveaux frais.

Comme quoi, si la campagne électorale n'a rapporté aucun élu au parti dans le Lot, elle a rapporté deux fonctionnaires aux transports en commun.

3<sup>o</sup> — Danès, secrétaire permanent aux Hôpitaliers unitaires. Lui, il fut candidat de classe dans le Gard, qu'il disait contre Mourier, directeur de l'assistance publique. Ce n'était pas de la rigolade et on le vit bien par la suite. Mourier n'était même pas candidat. Danès, né malin, prétend que le bourgeois Mourier n'a pas se représenter. Et c'est ainsi que court la légende orthodoxe dans les méridionales Cévennes.

Avant la foire, le citoyen Danès déclara à qui voulait l'entendre qu'il ne serait pas candidat. Mais l'air de la montagne, aux frais de Moscou, n'est pas mauvais à prendre. Et il s'en fut à Nîmes, à Alais, porter la bonne parole. Il s'en fut même à Aigues-Mortes, et moderne Saint-Louis, prêcha la nouvelle croisade en disant : « Le temps est venu. »

Le résultat fut épataant. Grâce à l'équipe communiste, le socialiste indépendant Brugnier, le dernier de sa liste, resta sur le carreau, et le monarchiste F. de Ramel fut élu.

Ne nous en faisons pas pour Brugnier, il fut élu sénateur huit jours après, mais le grand exploit de Ramel doit une tiède chandelle à Danès et à ses coéquipiers. C'est une lutte de classe assez difficile à comprendre, de la part des crédules que nous sempons à vouloir l'annistre et la reconnaissance des Soviets.

Quelle que soit l'opinion que l'on peut avoir de la farce électorale, il est au moins admis qu'en aucun cas, les révolutionnaires, votards ou antivotards, ne doivent favoriser les forces de réaction. Pends-toi, brave Danès, nous aurons l'annistre et le reste sans toi, et malgré le seigneur de Ramel que tu as fait élire.

Tout à une fin, même la plus douce législature. Et Danès rappelle à Panam dans le train suivant celui de Simon, il avait démissionné de secrétaire permanent et un remplaçant avait été désigné.

Grâce à l'enlèvement du Comité Directeur, tout finit par s'arranger. Le remplaçant restera secrétaire, et le candidat malheureux sera permanent. Il connaît le métier, c'est sa troisième année, et son manager assure qu'il peut battre les records détenus par Berrard et Dudlieux.

\*\*

Nous sommes allés au Conseil juridique de la C.G.T.U., avec autorisation de l'I.S.R. En l'absence du juriste consulte habituel, nous avons pu joindre une jeune dactylo très au courant du droit syndical.

— En droit, nous dit-elle, il y a violation des statuts quand un fonctionnaire syndical fait acte de candidature politique. Mais le droit pur, c'est de la spéculation spirituelle. C'est la jurisprudence seule qui compte. Le droit est strict et immuable, la jurisprudence est élastique et versatile. Il faut d'ailleurs qu'il en soit ainsi. La jurisprudence c'est la manière de mettre correctement la flamme de la doctrine sous le boisseau des coutumes. Quand il y a trop d'écart on modifie la loi, afin que tout se suive de près...

— Comme les tuyaux de poêle...

— Parfaitement, c'est de la fumisterie sans l'être. Tenez, nous avons des secrétaires d'organisations qui ont tenté le change à la loterie électorale. Eh, bien, tout s'est passé régulièrement, la forme a été respectée. Ils ont démissionné avant et ont repris la sinécure après. Ce sont des fonctionnaires qui ont pratiqué la liberté d'opinion.

— Oui, mais leur fonction syndicale devait leur commander de rester neutres dans la bagarre politique, car ils sont payés par des syndiqués d'opinions différentes.

— Préjugés que tout cela, vous raisonnez comme un ministre bourgeois de l'Instruction publique.

— Citoyenne, vous êtes très forte. Il y a des doctoresse à la Commission féminine, qui jouent aux savantes et aux amazones, et qui ne vous valent pas. Mais je voulais vous demander ce que vous pensez du côté moral de l'affaire.

Un éclat de rire moqueur et deux belles rangées de dents nous indiquèrent que notre question n'était pas sérieuse.

— De la moralité, ici, reprit la jeune et rieuse personne. Mais d'où venez-vous, mon pauvre vieux ? Vous êtes au moins anarche-syndicaliste, né à Amiens en 1906 ?

— Je vous demande pardon...

— Pauvre vieux, vous êtes bien à plaindre avec vos 20 ans de retard. Mais tranquillisez-vous. Nous préparons une modification à la loi, pardon aux statuts de la C.G.T.U. de façon à calmer les puritains qui vendent le moins cher.

— Mais pourquoi diable les consommateurs ouvriers ne sont-ils pas plus nombreux dans les coopératives ? Pourquoi ne font-ils pas, au moins partiellement, des achats en commun aux Halles qui ne nécessitent pas un grand effort financier ?

— Ce n'est pas d'un grand avantage, si l'on obtient une augmentation de salaires chez les voleurs de la production, de la laisser reprendre par les voleurs de la consommation.

— Propriétaires, syndiquez-vous pour défendre votre droit à la vie, adhérez aux coopératives pour défendre votre capacité d'achat. Ne vous laissez plus tondre des pieds à la tête ! — B.

Navets. — Marchands des quatre-saisons : augmentation moyenne, 250 à 380 0/0 ; marchés, 250 à 450 0/0 ; boutiques, 250 à 450 0/0.

Carottes. — Marchands des quatre-saisons : augmentation moyenne, 30 à 140 0/0 ; marchés, 60 à 220 0/0 ; boutiques, 60 à 160 0/0.

Poires. — Marchands des quatre-saisons : augmentation moyenne, 60 à 230 0/0 ; marchés, 60 à 220 0/0 ; boutiques, 60 à 250 0/0.

Cette petite statistique, sans être prise à la lettre, comporte néanmoins d'utiles enseignements. Ce sont les marchands des quatre-saisons, les petites voitures des rues qui vendent le moins cher.

Mais pourquoi diable les consommateurs ouvriers ne sont-ils pas plus nombreux dans les coopératives ? Pourquoi ne font-ils pas, au moins partiellement, des achats en commun aux Halles qui ne nécessitent pas un grand effort financier ?

— Ce n'est pas d'un grand avantage, si l'on obtient une augmentation de salaires chez les voleurs de la production, de la laisser reprendre par les voleurs de la consommation.

— Propriétaires, syndiquez-vous pour défendre votre droit à la vie, adhérez aux coopératives pour défendre votre capacité d'achat. Ne vous laissez plus tondre des pieds à la tête ! — B.

## DANS L'ENSEIGNEMENT

### L'éloge du travail est un délit

Le citoyen Glay, secrétaire du Syndicat National des Institués, est menacé de poursuites pour avoir fait à ses élèves une leçon « sur les conditions du travail à travers les siècles, depuis l'esclavage antique jusqu'au salariat moderne », et une autre « sur les héros du travail, héros obscurs dont l'activité bienfaisante a contribué, plus que celle des guerriers, à l'amélioration de la vie individuelle et collective ».

Cela peut paraître invraisemblable, et pourtant cela est. Le citoyen Glay a eu le grand tort, aux yeux de ses chefs, de choisir le Premier Mai pour donner ses deux leçons. Le Premier Mai n'est pas seulement un cas aggravant, c'est un jour délictueux pour les honorables bonzes qui disloquent de férules dans l'enseignement.

— Maintenant, ce n'est plus comme au temps, je vous l'ai déjà dit.

Laissez-moi donc finir au sujet de l'hôtellerie. Elle servira à recueillir les candidats victimes de l'aventure électorale.

— C'est le monde renversé. Autrefois, les militants se distinguaient par l'esprit de sacrifice et...

— Maintenant, ce n'est plus comme au temps, je vous l'ai déjà dit.

— Laissez-moi donc finir au sujet de l'hôtellerie. Elle servira à recueillir les candidats victimes de l'aventure électorale.

— C'est un refuge pour blackboules ?

— Particulièrement. N'est-ce pas juste ? Tous les candidats ne peuvent pas être élus, il faut penser aux malheureux. Et la C.G.T.U., fille ainée du P. C. se doit de montrer l'exemple de la charité.

Vous verrez que ce sera beau. A la porte de cette pension de famille, nous mettrons :

• La C.G.T.U. reconnaissante aux victimes de la politique »...

— Vous croyez que les syndiqués vont accepter...

— Le dialogue s'arrêta là. Un gaillard, qui avait été militaire et du curé, une espèce d'Arman dégénéré en Alphonse, s'approcha sans façon et emmena la dactylo sans bras de manière. Et l'image fut frappante. On aurait dit l'enlèvement d'une C.G.T.U. sans défense par un P. C. sans scrupule.

## SAINTE-DICAT.

### Les salaires et la vie chère

La question coopérative est liée à celle des salaires. Ce n'est pas suffisant que les ouvriers se défendent contre la vie chère en obtenant des augmentations de salaires s'ils n'ont aucun contrôle sur les prix des denrées. Et là apparaît le besoin des coopératives de consommation, entre les mains du prolétariat.

Dernièrement, une revue patronale, peu suspecte de sympathie pour les ouvriers, publiait le résultat d'une enquête à Roubaix-Tourcoing. En voici l'essentiel :

— On ne sera pas étonné si nous disons que, depuis l'augmentation des salaires accordés dans le textile (19 novembre 1923), le coût de la vie a fait un nouveau bond. Tous les commerçants relevaient automatiquement leurs prix : « Les ouvriers viennent de deux fois augmentés, nous pouvons bien augmenter aussi ! » Tous les détenteurs d'une marchandise quelconque se sont mis à la hausse.

A titre documentaire, une marchande de beurre a déclaré à notre service de surveillance des prix : « Les ouvriers ont été augmentés, c'est pour cela que j'ai augmenté le beurre de trois francs au kilogramme. »

Les marchands de charbon au détail l'ont indûment augmenté de dix francs à la tonne ; une seconde augmentation de dix francs a été appliquée le 22 décembre. Ce qui fait une augmentation moyenne par semaine, de deux francs qu'à la combustible, de deux francs qu'à subir la ménagère.

Cela nous fait saisir sur le vif l'état d'espri de la mercante. Voyez-vous cette brave crémerie qui augmente le beurre de trois francs le kilo parce que les ouvriers ont arraché une augmentation de salaire ! C'est ce qui est significatif.

La bosse du négociant aidant, il y a sans doute des mercantis prévoyants qui augmentent par avance, en prévision d'un réellement de salaires éventuel. C'est ce qui s'appelle avoir le sens des affaires.

Il y a bien eu ces temps derniers quelques minimes réductions sur le sucre et sur quelques produits de la saison, mais cela ne correspond pas à la baisse indiquée par le mouvement des prix de gros. L'indice général sur 45 articles alimentaires et industriels accusait (par rapport à la base 100 en juillet 1914), 510 à fin mars, et 459 à fin avril. Pourquoi donc, dans le détail, ne se produis pas le même flétrissement ?

Mystère et spéculation des intermédiaires geignards et des détaillants parasitaires.

— Paris notamment, le phénomène est visible. Tel article acheté uniformément aux Halles est revendu différemment dans divers quartiers de Paris et en banlieue, alors que les frais généraux ne doivent pas produire tant d'écart.

Les syndicats agricoles producteurs de l'Île de France ont fait récemment une communication à la commission d'agriculture du Sénat de laquelle nous extrayons les lignes suivantes :

Pommes de terre dites saucisses rouges. — Marchands des quatre-saisons : augmentation moyenne, 30 à 65 0/0 ; marchés, 30 à 120 0/0 ; boutiques, 80 à 250 0/0.

Ah ! revenons vite à la saine compréhension du syndicalisme révolutionnaire dont la doctrine, condensée à Amiens, est faite de clarté, exprimée au grand jour de la lutte de classe, opposant face à face les producteurs et les exploitants. Abandonnons les ténèbres complications politiques qui couvrent d'un bâton les yeux des travailleurs. Que ceux-ci prennent con-

cience de leur force, qu'ils aient la foi dans leur destinée, qu'ils répètent sans se lasser que l'émancipation des travailleurs sera le fait des travailleurs unis et non d'un parti politique.

### A la « Famille Nouvelle »

#### A GUILLOON, BODIN ET HENRIET

Un camarade chiffonnier ayant trouvé dans la boîte à ordures (où elle était bien placée) un journal qu'il ne faut toucher qu'avec précaution, me l'avait apporté. Ayant ouvert le feuille, avec des pinceaux, je pus lire ce titre : « Dans la coopération ». Point ne fut besoin de lire l'article jusqu'au bout pour en reconnaître les auteurs, ils étaient dignes de leur maître en jésuitisme, Ignace de Loyola qui disait : « Calomnie, calomnie, il en restera toujours quelque chose ».

Ces jésuites avaient que, après la guerre, un groupe de coopérateurs s'était formé au sein de la Famille nouvelle. Il a été de ceux-là — quoique du parti de la triste — (tout le parti de la triste en était là). Nous avions même voté la parution de trois brochures écrites par des coopérateurs communistes. C'était déjà bien avant la venue de l'étoile de Moscou. Communistes nous étions, communistes nous sommes restés. Mais nous ne voulions pas être des prostitués et nous enroulons sous la bannière de la fancile et du maréchal. Nous acceptons bien pour cela d'être traités de contre-révolutionnaires. Nous sommes des athées, voilà tout. Nous ne croyons à aucun Dieu, fût-il le plus puissant. Je crois en l'œuvre, le grand parti des masses ne nous dit rien qui vaille. Il y a des hommes qui honorent un parti ou une collectivité, il y en a qui salissent cette collectivité.

Poussons un peu plus dans l'enseignement. Je suis sûr que les syndicats et coopératives sont fâcheux pour certains. Heureusement la gaucherie parlementaire a tout à point. Puisque Henriet est de ceux-là, je ne doute plus que le grand soin arrive à grands pas. Je pense aussi qu'il aura pris toutes les précautions d'un organisateur pour mettre chacun à sa place dans le prochain paradis.

A tout seigneur tout honneur. Le titre de commissaire à la guerre lui revient de droit. Il a déjà vu passer l'armée rouge et il a des accents pour parler de disciplines. Scriments au drapeau. C'est un vrai stratège.

Bodin, comme grand technicien, doit être au commissariat des travaux finis : en compagnie du dessinateur Bois, il montera des échafaudages de la société future et comme il est spécialiste dans la fabrication des réservoirs à eau, il pourra en installer dans le camp de Châlons, là les escaliers et les portes ne le gèneront pas et les soldats de l'armée rouge pourront se désalérer mieux qu'aux restaurants.

Quant à Zozo ses compétences le désignent pour le ravitaillement. Comme membre de la Commission syndicale de l'alimentation il est qualifié. Mais il préférera certainement un poste de préfet de police.

#### Georges BALLE, Du Parti de la Tripe.

### Dans le Livre

Les camarades unitaires et confédérés travaillant dans les journaux sont avisés que la permanence existe toujours chez Vignon, 123, rue Montmartre.

De nombreux chômeurs, fonctionnaires et lins, sont à leur disposition.

Nous espérons que cet appel suffira et que le doublement ne sera plus toléré dans les équipes.

### PETITE CORRESPONDANCE

Luss peut-il assurer des causeries aux dates suivantes : 6, 11 et 12 juillet ? Ecrire à Quétier Maurice, chez M. Sissé, 111, rue des Moines, Paris (17).

Carquet, à Saint-Étienne. — Liste publiée le 15 mai, J. Marin, au lieu de J. Marius.

Sont près de passer au « Libertaire » : Quétier, May, François Degrain, Colard, Maurice, André Vidal, Emile Ouvrier, Bréval, Guinée, Taupin, Soustelle, A. Cauchois.

Lina, Vierzon. — N'avons pas pu nous procurer les deux livres de mathématiques.

Dufresne, Le Havre. — Bien reçu ta thune. Cinquième liste, publiée le 15 mai.

Gamba Jean. — J'ai remis ta lettre à